Par e-mail : https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/10/03/cholera-le-nombre-de-cas-rapportes-a-l-oms-a-double-entre-2021-et-2022_6192071_3244.html

Choléra : le nombre de cas rapportés à l'OMS a doublé entre 2021 et 2022

L'Organisation mondiale de la santé publie des nouveaux chiffres sur la septième pandémie de choléra. Des données parcellaires du fait de capacités épidémiologiques très variables selon les pays.

Par Julien Lemaignen

Publié le 03 octobre 2023

La recrudescence est spectaculaire. Le nombre de cas de choléra notifiés à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a plus que doublé dans le monde entre 2021 et 2022. Il est passé de 223 000 à 472 000, selon une note de l'OMS diffusée vendredi 22 septembre. Davantage de pays ont rapporté des cas : quarante-quatre en 2022, contre trente-cinq l'année précédente.

D'importantes flambées épidémiques ont touché des pays qui avaient été épargnés depuis longtemps, comme le Liban et la Syrie – ils n'avaient pas enregistré le moindre cas depuis plus d'une décennie. Les épidémies ont tué dans 0,5 % des cas, avec quelque 2 300 morts recensées.

Sept nations ont rapporté des *« flambées de très grande ampleur »*, supérieures à 10 000 cas : Afghanistan, Cameroun, Malawi, Nigeria, Syrie, République démocratique du Congo et Somalie. L'Afghanistan a déclaré le plus grand nombre de cas (plus de 280 000), suivi par la Syrie, avec plus de 70 000.

L'OMS appelle cependant à *« interpréter les données avec prudence »*. D'après l'organisation, les chercheurs estiment qu'en réalité entre 1,3 million et 4 millions de personnes contractent le choléra chaque année, et que parmi elles entre 21 000 et 143 000 en meurent. L'écart entre les chiffres officiels et les projections s'explique par d'importantes lacunes dans le diagnostic, avec des capacités très variables selon les pays.

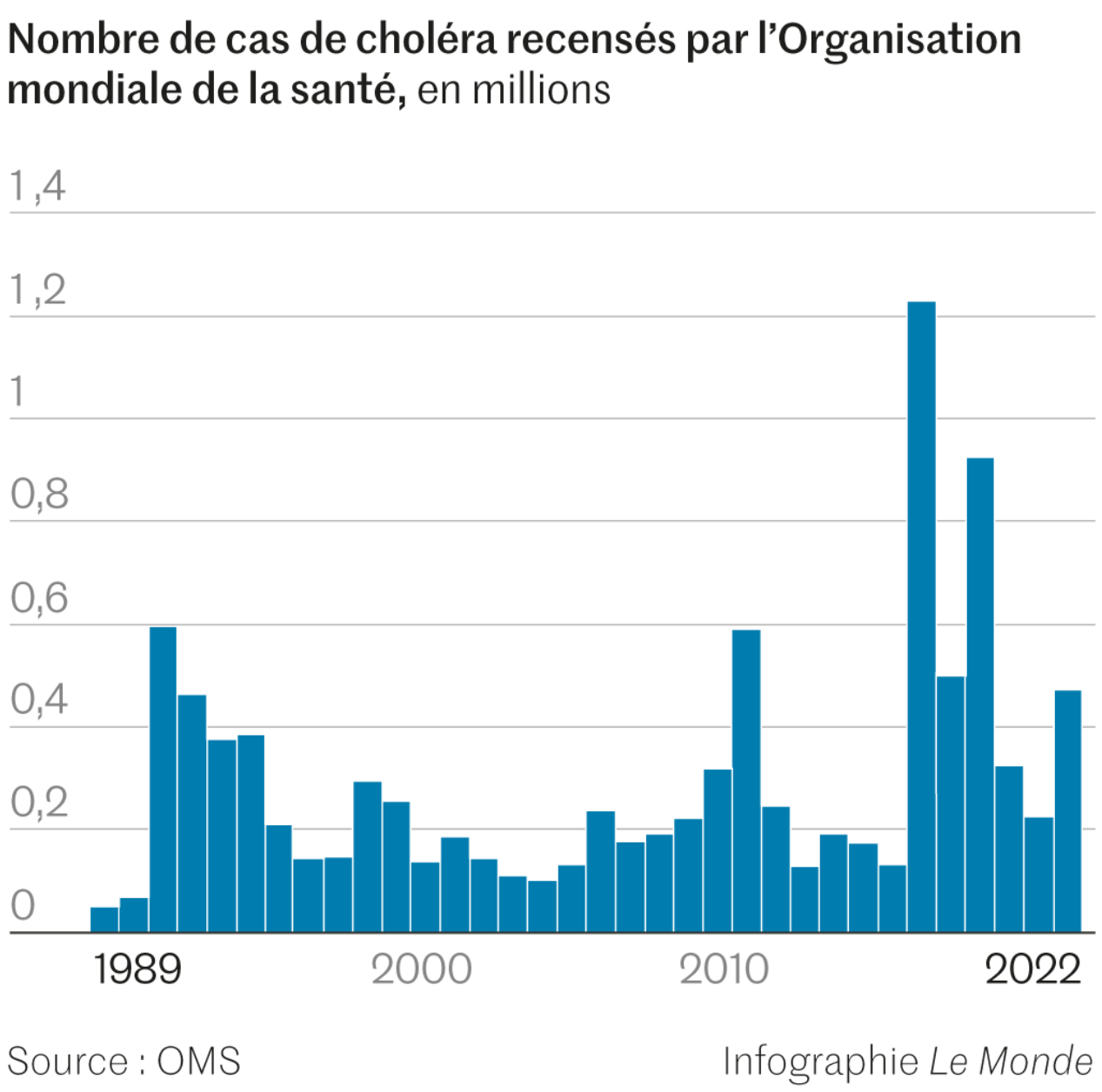

Le choléra, une infection bactérienne causée par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés par des déjections, et dont les symptômes sont essentiellement des diarrhées et des vomissements, est souvent confondu avec d'autres maladies, et inversement. Sans compter qu'*« un certain nombre de personnes ne sont pas symptomatiques, ou peu »*, selon John Johnson, référent médical pour la vaccination et la réponse aux épidémies chez Médecins sans frontières.

Le dérèglement climatique en cause

Dans ces conditions, *« le renforcement des capacités de confirmation en laboratoire demeure une priorité »*, selon l'OMS. *« Des données de qualité demandent avant tout une capacité à isoler cette bactérie inhabituelle dans les selles, puis de confirmer son identification par des techniques de bactériologie classique voire génomiques »*, confirme le professeur François-Xavier Weill,

responsable du laboratoire des bactéries pathogènes entériques de l'Institut Pasteur. Le savoir-faire a beaucoup progressé ces dernières décennies, selon lui, mais il reste très hétérogène dans le monde. Le chercheur remarque que ni le Yémen ni Haïti n'ont déclaré de cas à l'OMS, alors que ces deux pays subissent le choléra de plein fouet.

En dépit de la qualité relative des données, *« on sait interpréter les chiffres »*, assure Philippe Barboza, chef d'équipe de l'OMS pour le choléra et les maladies diarrhéiques épidémiques. D'après lui, au-delà des valeurs absolues, *« ce qui est extrêmement alarmant, c'est la tendance »*. Le nombre absolu de décès avait baissé pendant une dizaine d'années, remarque-t-il, avant une *« réaugmentation importante en 2021 »*. *« Cette hausse se prolonge et ce sera pire en 2023 »*, selon ce spécialiste.

Parmi les facteurs d'explication, l'OMS cite les conflits, qui causent des déplacements de populations dans de mauvaises conditions d'hygiène, mais aussi le dérèglement du climat. Aussi bien les sécheresses que les pluies intenses peuvent favoriser les épidémies. Dans le premier cas, le tarissement des sources favorise les rassemblements autour de points d'eau susceptibles d'être contaminés. Dans le second, les inondations peuvent détruire les infrastructures d'adduction et conduire les communautés à se reporter vers des sources suspectes, ou faire se mélanger des eaux propres et viciées.

Garantir les accès à l'eau potable

La pandémie prospère d'autant mieux que le vaccin anticholérique oral (VOC) fait défaut. En 2022, la demande a doublé par rapport à l'année précédente. Quelque 72 millions de doses ont été demandées par les pays, 40 millions ont été approuvées et 33 millions ont été livrées, selon l'OMS.

La faible disponibilité du vaccin a conduit en octobre 2022 le Groupe international de coordination, qui gère le stock d'urgence, à remplacer provisoirement le schéma vaccinal standard à deux injections par un schéma à une injection unique. Cette mesure a été reconduite en 2023. D'après l'OMS, les données sur la durée de la protection conférée par ce schéma *« sont limitées »*, mais il a démontré sa pertinence dans la lutte contre les flambées épidémiques.

Renaud Piarroux, chef du service de parasitologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, et spécialiste des maladies infectieuses et tropicales, s'interroge sur la pérennité de cette stratégie. *« Les études les plus solides en double aveugle ou les méta-analyses témoignent d'une efficacité modeste du vaccin, autour de 60 % ou 65 % avec deux doses. Dans le cas d'une seule dose, elle est de 40 % et n'est pas prouvée pour les moins de 5 ans »*, relève-t-il. Plus généralement, selon lui, *« l'idée que le vaccin va apporter la solution implique des centaines de millions de doses par an »*, un niveau de couverture dont on est loin.

Dans ses formes graves, la maladie entraîne une déshydratation rapide du malade qui atteint en moyenne huit litres d'eau par jour, selon M. Barboza, et peut tuer en quelques heures. Le traitement de première intention, simple et bon marché, consiste à compenser les pertes d'eau et d'électrolytes en administrant des sérums. Mais beaucoup de malades n'y ont pas accès. Les spécialistes

s’accordent à dire que la solution de long terme contre le choléra ne relève pas de la médecine mais du développement, en garantissant les accès à l’eau potable et à l’assainissement.

Julien Lemaignen